

Diagnostic de la situation des éleveurs de dromadaire dans le Sud-Est Algérien (la Wilaya d'El-Oued –Algérie)

Diagnosis of the situation of camel herders in southeast Algeria (Wilaya of El-Oued-Algeria)

TITAOUINE M. (1), MOHAMDI H. (1), DEGHNOUCHE K. (1)

(1) Laboratoire DEDSPAZA université Mohamed Kheider BP 68 Biskra ALGERIE

INTRODUCTION

L'élevage camelin occupe une place prépondérante dans la vie agricole et sociale des populations locale du Sahara, la Wilaya d'El-Oued située dans le Sud Est Algérien près des frontières tunisiennes, a le plus fort cheptel d'Algérie.

Concurrencé par la politique de sédentarisation des nomades, de la motorisation (transport), de la faiblesse des ressources alimentaires et de la préférence des populations pour les viandes ovine et bovine, le cheptel diminue et devient un tiroir-caisse pour les gros propriétaires où un compagnon du pauvre pour les populations du Sud.

Notre étude pose la question de la situation de l'élevage camelin dans la Wilaya d'El-oued (Sud Est algérien).

1. MATERIEL ET METHODES

Trouver les causes d'une situation pour y remédier, tel est l'esprit du questionnaire élaboré, qui se veut un outil de diagnostic qui permet d'analyser un certain nombre de paramètres : La diversité des systèmes d'élevage, la compréhension du fonctionnement de ces systèmes, l'identification de l'éleveur (son âge, son niveau, son ménage...), etc... Le choix de la population a porté sur 114 éleveurs répartis à travers la zone d'étude.

Le traitement et analyses des informations recueillies se fera par thème avant de croiser les paramètres entre eux à travers une série de tableaux de données. L'enquête proprement-dit s'est déroulée en automne 2005.

2. RESULTATS

Sur l'ensemble des éleveurs enquêtés, 62 d'entre eux sont chameliers et bergers (ils sont propriétaires des dromadaires et en même temps pratiquent l'activité des bergers), 42 sont chameliers, 6 sont des bergers et 4 seulement cumulent les trois fonctions ; chamelier, berger, et ramasseur de bois (Hattab).

Par ailleurs avec une moyenne d'âge de 58 ans chez les éleveurs et un fort taux dans la tranche des plus de 55 ans (plus de 94 %) prouve le peu d'attrance des jeunes envers l'activité d'élevage en général et le camelin en particulier malgré le soutien de l'état. A l'inverse, les éleveurs âgés de plus de 50 ans ont tendance à rester en activité ce qui prouve leur attachement à cet élevage.

Les éleveurs par type et moyen d'âge : Chameliers (65 ans), Bergers (47 ans), Chameliers+Bergers (56 ans) et Chameliers+Bergers+ramasseur de bois (64 ans).

2. DISCUSSION

2.1. ANALYSE DES CONDITIONS SOCIALES DE L'ELEVEUR

L'enquête révèle que le nombre de bergers n'est pas important et ne représente que 5 % du nombre total d'éleveurs enquêtés. Cela peut expliquer par les énormes difficultés qu'éprouve le chamelier à confier son troupeau en pâturage, ce qui l'oblige à assumer lui-même cette lourde tâche puisque on retrouve près de 54 % de chameliers – bergers. Les chameliers représentent 36 %. Quand à ceux qui s'attèlent des trois tâches à la fois : chameliers berger et ramasseur de bois, ils ne dépassent guère les 3 %. Ce taux est compréhensible vu la difficulté de l'exercice en raison de manque de moyens matériels et financières et aussi l'âge avancé des éleveurs qui s'avère être un facteur limitant.

2.1.1. L'éleveur et son niveau d'instruction

La quasi majorité des éleveurs enquêtés, soit 98 %, ne possèdent aucun niveau d'instruction à l'exception d'un chamelier-berger ayant été à l'école primaire.

Pour tous les éleveurs enquêtés, les « sciences » de l'élevage ne sont pas dispensées à l'école ! Tout s'apprend sur le terrain : maîtriser son troupeau, couvrir les besoins de ses animaux, reconnaître les pâturages et les plantes appétibles, sélectionner le meilleur produit ...

Vu la moyenne d'âge des éleveurs cette situation paraît logique quand on sait que les conditions de l'époque n'étaient pas favorables pour permettre une scolarisation.

2.1.2. L'éleveur et son toit

La majorité des chefs de ménage enquêtés sont mariés et sont pères de 10 enfants en moyenne, par ménage. Les éleveurs possèdent, dans 73 % des cas, une maison en dur et une tente, 21 % vivent dans une maison en dur et 5 % seulement ont comme toit une tente. On observe alors un changement voir une évolution dans le mode de vie de l'éleveur préférant installer sa famille dans le confort d'une maison bâtit surtout s'ils possèdent une exploitation de palmier dattier.

L'éleveur a tendance à ne plus impliquer sa famille lors de ses incessants et longs déplacements avec le troupeau. De ce fait, il s'épargnerait d'énormes dépenses dont il n'est toujours sûr de (re) couvrir.

2.1.3. Lieu de résidence de l'éleveur

Le lieu de résidence des éleveurs confirme encore une fois la tendance actuelle vers la sédentarisation en milieu urbain ou au village puisque plus de 61 % d'entre eux partagent leur vie entre le village et leur tribu au moment où 16,6% sont résident dans leur village. Quand à ceux qui habitent la ville et possèdent un pied à terre au village, ils sont peu nombreux 7 %. Le même taux pour ceux qui logent en ville et reviennent dans leur tribu. Parmi les éleveurs enquêtés 1 % seulement habitent dans leur tribu

	ville	village	tribu	Ville+ village	Ville+ Tribu	Tribu+ village	total
C	5	15			4	18	42
B			2		2	2	6
C+B		4		9	3	46	62
C+B+R						4	4
Total	5	19	2	9	9	70	114

C : Chamelier, B : Bergers, R : Ramasseur de bois

2.1.4. La nature de l'exploitation

Sur l'ensemble des éleveurs enquêtés, 42 sont sans terres (36 %), 48 sont propriétaires privés (42 %), 14 investissent dans APFA (Accession à la Propriété Foncière Agricole) (12,3%) et enfin 8 sont en propriétés de la tribu (arch) soit 7 %.

CONCLUSION

Notre travail a visé à la connaissance de la situation des éleveurs du dromadaire en Sud-Est Algérien

A ce sujet notre questionnaire a identifié la typologie des éleveurs et diagnostiqué leur ménage dont le but est de comprendre le fonctionnement sociale de la cellule familiale qui demeure le noyau central de l'activité économique de l'élevage. Cette identification est le premier jalon d'un travail exhaustif d'identification systématique de tous les enleveurs et des cheptels de la Wilaya, chose primordiale pour élaboration d'un plan ou d'un programme de préservation de l'espèce cameline.